

## Synthèse

### Retour des membres du CdD (29/11) sur les ateliers territoriaux Dans le cadre de la révision du SCOT

Au cours des derniers mois, les membres du Conseil de Développement ont participé aux différents ateliers de la concertation sur le SCOT. Pour le Conseil de Développement, l'objectif était de profiter de ces temps de débat public pour repérer les problématiques et les attentes pointées par les habitantes et habitants du territoire. Un temps de capitalisation a été animé lors de la réunion du comité d'organisation du 29 novembre pour partager les enseignements retenus par celles et ceux qui ont participé à ces temps d'observation. Les membres du CdD pourront notamment s'appuyer sur ces éléments (et les compléter) pour la séance de restitution organisée par le Sepal en Grand atelier le 28 janvier prochain.

En synthèse, les éléments-clés suivants ont été partagés et pourront servir de base à la production d'une contribution du Conseil de Développement :

#### 1. Habitat, travail, mobilité... : des enjeux d'aménagement liés les uns aux autres

L'ensemble des observations font apparaître une **grande interdépendance des enjeux d'aménagement** : les dynamiques d'habitat, d'emploi, de mobilités sur le territoire apparaissent directement liées les unes aux autres. Leur compréhension et leur prise en compte doivent donc se faire de manière **systemique**.

Des échanges, il ressort **deux moteurs principaux à ces dynamiques territoriales** :

- **Le développement économique** qui conditionne beaucoup des évolutions et structurations du territoire, comme les mobilités au regard de la localisation des emplois. Les échanges à l'occasion des ateliers du SCOT montrent que ce moteur est aujourd'hui **largement questionné en vue de son renouvellement**. Il s'agit majoritairement de **sortir du modèle des décennies précédentes reposant sur la recherche d'attractivité** de la Métropole et conduisant à toujours plus de développement concentré en son sein. Ce modèle montre aujourd'hui ces excès et semble rejeté par les participants à la concertation du SCOT. Si la remise en cause de ce modèle est largement partagée, les membres du Conseil de Développement ont noté l'expression de différentes sensibilités entre, pour certains, une **volonté de modes de développement plus endogènes, plus équilibrés** et, pour d'autres, une **volonté de non-développement** (« on arrête tout »). Enfin, un **équilibre entre le développement économique et les enjeux écologiques et sociaux est largement plébiscité**. Néanmoins, ce point a pu paraître en réalité peu approfondi au cours des ateliers du SCOT. Des illustrations de ces problématiques ont été abordées à travers l'obligation de Zéro Artificialisation Nette, de neutralité carbone ou encore la notion d'équité territoriale... mais sans parvenir à montrer quelles articulations entre ces enjeux étaient concrètement à rechercher.
- **La recherche de qualité de vie par les ménages** : les aspirations des ménages à une meilleure qualité de vie constituent l'autre moteur qui commande les dynamiques territoriales.

Renforcées à la suite de la crise COVID, les effets de ces aspirations se matérialisent dans les **choix de lieux d'habitation** jouant ainsi sur les mobilités, les attentes de service dans les territoires... La demande de plus de partage de l'espace public entre les modes s'inscrit également dans cette recherche d'une meilleure qualité de vie. Les membres du Conseil de Développement se sont **interrogés sur la soutenabilité de ces attentes** et le niveau de conscience de la population (au regard des participants aux ateliers du SCOT) quant aux difficultés à concilier l'ensemble des enjeux territoriaux. Les demandes exprimées à l'occasion des ateliers du SCOT peuvent en effet laisser penser que **les habitantes et habitants « veulent tout partout » tout en souhaitant être préservé du développement et des dynamiques territoriales**. Par exemple, on veut s'installer dans le périurbain et y voir s'y développer les services mais sans accepter la densification de ces territoires. La volonté de voir arrêter les projets de nouvelles infrastructures routière se heurte aux constats sur la saturation des réseaux. Dans cette logique, les ateliers du SCOT ont pu être l'expression de demande de conditionner le développement et la densification à l'apport préalable des services et des infrastructures.

## 2. Une affirmation de la demande de proximité et d'ancrage aux territoires

Le deuxième point-clé retenu des ateliers du SCOT est la demande de proximité et d'ancrage aux territoires qui a été fortement exprimée dans tous les territoires. Cette recherche de proximité se retrouve dans tous champs : recherche de « **circuits courts** » **travail – habitat...** ; une volonté de « **vie de village** » dans tous les territoires (même en Presqu'île) avec une vie qui s'ancre dans toutes ces dimensions dans le local.

Ce **rapport au territoire s'émancipe des frontières institutionnelles** par l'affirmation de l'importance d'une échelle « infra-Métropole », correspondant pour chacun à son territoire de proximité vécu, mais sans se limiter aux frontières institutionnelles pour déborder sur des bassins de vie plus larges. Ce rapport pluriel au territoire se retrouve également dans **les fortes expressions de demande de transports** : « **en toile** » **plutôt qu'en étoile, dépassant les frontières métropolitaines** et avec de fortes attentes sur les transports collectifs et dans une logique **d'intermodalité** ou encore à travers la **continuité des pistes cyclables...**

## 3. Une demande ambivalente de lien social

La demande de lien social est le troisième point clé retenu des ateliers. Le sujet du **vivre ensemble** et de la **mixité sociale** ont en effet été fortement portés dans les débats. Ils peuvent néanmoins apparaître moins partagés que les premiers points avec des territoires, comme à l'Ouest de la Métropole, qui se sont montrés moins sensibles à ces questions. La demande en **transports collectifs s'est aussi exprimée dans une logique de renforcement du lien social**. Le débat sur leur gratuité pourrait également y être attaché.

La demande de lien social exprimée dans les ateliers du SCOT s'inscrit également dans un **attachement revendiqué à « son » territoire** de proximité. Beaucoup des participantes et participants aux ateliers du SCOT ont témoigné **bien se sentir là où ils vivent** -même dans les territoires moins favorisés et même si la plupart indiquaient attendre plus de services. Des membres du Conseil de Développement ont néanmoins pointé que le lieu de vie pouvait tout de même être subi par certains habitants, posant la question de l'exclusion par les prix de populations de certains territoires.

